



LA CONTRACEPTION des outils pour en parler

Contraception et contraception d'urgence : que dit la loi ?

Contraception et santé sexuelle : quelques liens utiles

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. Afin d'atteindre et de maintenir la santé sexuelle, les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés ». *Extrait de la définition de la santé sexuelle de l'Organisation Mondiale de la Santé – OMS, 2002*

Produit par le Groupe
régional contraception
région Bretagne

Mise à jour : Janvier 2025

LA CONTRACEPTION

Quelle que soit son histoire, sa relation, sa vie, chaque femme, chaque homme, chaque couple a la possibilité de choisir la contraception qui lui convient.

Que dit la loi ?

POUR LES PERSONNES QUELQUE SOIT L'ÂGE (majeures, comme mineures)

► La contraception est autorisée en France depuis la loi Neuwirth du 28 décembre 1967. Depuis, différentes lois et règlements ont étoffé le dispositif législatif rendant la contraception accessible à toute femme, quel que soit son âge. ↗ [Loi du 28 décembre 1967 relative à la régulation des naissances](#)

► Un·e professionnel·le de santé ne peut pas refuser de délivrer un moyen de contraception en urgence. ↗ [Code de la santé publique/Article L1110-3](#)

Se faire prescrire une contraception

► Les médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues sont habilités·es à prescrire une contraception. ↗ [Code de la santé publique / Article L5134-1](#)

► Les CeGIDD¹ sont autorisés à assurer des consultations et à délivrer des médicaments, produits ou objets contraceptifs de manière gratuite et confidentielle. ↗ [Code de la santé publique / Article L3121-2](#)

► Remboursement de certains préservatifs internes et externes sur ordonnance d'un·e médecin ou d'un·e sage-femme (pris en charge à 60% par l'Assurance Maladie, ainsi que par certaines complémentaires santés). ↗ [Code de la sécurité sociale / Article L. 165-1](#)

► Les Centres de santé sexuelle sont autorisés à délivrer, à titre gratuit, des médicaments, produits ou objets contraceptifs aux personnes majeures non assurées sociales et les personnes en situation de précarité (Dispositif également valable pour les personnes mineures). ↗ [Code de la santé publique / Article L2311-4](#)

Faire renouveler une ordonnance de médicaments contraceptifs oraux (pilules contraceptives)

► Possibilité de faire renouveler une prescription de pilules contraceptives par un·e infirmier·e ou un·e pharmacien·ne : la prescription doit dater de moins d'un an et peut être renouvelée pour une durée maximale de 6 mois.

Infirmier·ères : ↗ [Code de la santé publique / Article L4311-1](#) // Pharmacien·nes : ↗ [Code de la santé publique / Article R5134](#)

LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES MINEURES

► Le consentement des titulaires de l'autorité parentale ou des représentants légaux n'est pas requis pour la prescription, la délivrance ou l'administration de contraceptifs aux personnes mineures.

↗ [Code de la santé publique / Article L5134-1](#)

► Les Centres de santé sexuelle sont autorisés à délivrer, à titre gratuit, des médicaments, produits ou objets contraceptifs aux mineures désirant ou non garder le secret (dispositif également valable pour les personnes non assurées sociales). ↗ [Code de la santé publique / Article L2311-4](#)

LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES MOINS DE 26 ANS

► Possibilité d'avoir accès à certains contraceptifs et aux frais liés à la mise en place et au suivi d'une contraception de manière gratuite et protégée par le secret.

Ce dispositif prend en charge : une consultation annuelle du médecin ou de la sage-femme, la prescription de contraceptifs remboursables (DIU hormonaux ou cuivre, certaines pilules, implant...), certains examens de biologie, une consultation de suivi la première année, la pose, le changement ou le retrait d'un contraceptif. ↗ [Code de la sécurité sociale / Article R160-17](#)

Documents d'aide à la facturation (Source : Ameli.fr) pour :

Les médecins, sages-femmes, directeur·ices de laboratoire : ↗ [ameli.fr/sites/default/files/Documents/modalites-facturation-contraception-medecins-sf-labo.pdf](#) / Les pharmacien·nes : ↗ [ameli.fr/sites/default/files/Documents/modalites-facturation-contraception-pharmaciens.pdf](#)

► Gratuité des préservatifs en pharmacie jusqu'à 26 ans.

Les jeunes de moins de 26 ans, majeurs et mineurs, peuvent obtenir gratuitement et sans ordonnance des préservatifs externes et internes en pharmacie. Les personnes majeures doivent être assurées sociales, pour les mineur·es une simple déclaration sur l'honneur suffit à justifier son âge et sa qualité d'assuré social. ↗ [Code de la sécurité sociale / Article L160-14](#) (alinéa 21)

Modalités d'aide à la facturation pour les pharmacien·nes : [ameli.fr/pharmacien/exercice-professionnel/delivrance-produits-sante/regles-delivrance-prise-charge/delivrance-contraception](#)

LA STERILISATION A VISEE CONTRACEPTIVE

► Toute personne majeure peut demander une intervention chirurgicale à visée contraceptive et seules les personnes majeures concernées par l'intervention peuvent en faire la demande.

- Cette intervention concerne les personnes majeures qui souhaitent de manière définitive ne pas, ou ne plus, avoir d'enfant : la stérilisation à visée contraceptive doit être considérée comme étant irréversible.

- Il n'y a pas de condition liée à l'âge (au-delà de la majorité), au nombre d'enfants ou au statut marital.

↗ [Loi n°2001-588 du 4 juillet 2001 - articles L2123-1 et L2123-2](#)

Numéro vert et site internet de référence

INFO SEXUALITÉS/CONTRACEPTION/IVG
0 800 08 11 11
questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception

LA CONTRACEPTION D'URGENCE

La contraception d'urgence est une méthode de « rattrapage » qui permet de faire face à une situation à risque pour éviter une grossesse non désirée.

Elle est accessible quelque soit l'âge.

Que dit la loi ?

▶ **Un·e professionnel·le de santé ne peut pas refuser de délivrer un moyen de contraception en urgence.**

↗ [Code de la santé publique/Article L1110-3](#)

Les médicaments ayant pour but la contraception d'urgence c'est-à-dire les pilules au Lévonorgestrel (« pilule du lendemain ») et à l'Ulipristal acétate (« pilule du sur lendemain ») **sont accessibles de manière gratuite, sans prescription médicale et sans condition d'âge :**

▶ **En pharmacie**

- Pour les personnes majeures : elles doivent être assurées sociales (présenter une carte vitale, une carte AME ou une attestation de droits), ce n'est donc pas anonyme.
- Pour les mineur·es, c'est anonyme : une simple déclaration sur l'honneur suffit à justifier son âge et sa qualité d'assuré·e social·e.

↗ [Code de la santé publique / Article L5134-1](#)

▶ **Dans les Centres de Santé Sexuelle (CSS)** : délivrance anonyme, pour les personnes mineures désirant garder le secret, les majeures non assurées sociales et les personnes en situation de précarité.

↗ [Code de la santé publique/Article L2311-4](#)

▶ **Dans les CeGIDD¹** : pour toutes les personnes sans condition (délivrance anonyme).

↗ [Arrêté du 1er juillet 2015/Annexe 1](#)

▶ **Dans les infirmeries scolaires des établissements d'enseignement du second degré** : dispositif valable pour les élèves majeur·es et mineur·es (délivrance anonyme).

↗ [Code de la santé publique / Articles D5134-5 à D5134-10-1](#)

Le Décret n° 2016-683 du 26 mai 2016, relatif à la délivrance de la contraception d'urgence par les infirmier·ères de l'Éducation Nationale ajoute la pilule à l'Ulipristal acétate aux spécialités que peut proposer le personnel infirmier dans les établissements scolaires. ↗ [Décret n° 2016-683 du 26 mai 2016](#)

▶ **Dans les Services Santé des Etudiant·es** : Dispositif valable pour les étudiant·es majeur·es et mineur·es (délivrance anonyme).

↗ [Code de la santé publique /Article D5134-10-1](#)

Le Dispositif Intra Utérin au cuivre (DIU - stérilet) n'est pas concerné par ces dispositions car il est soumis à prescription médicale obligatoire et doit être posé par le personnel médical autorisé (médecin généraliste, gynécologue, ou sage-femme, libéraux ou en Centre de santé sexuelle).

Numéro vert et site internet de référence

INFO SEXUALITÉS/CONTRACEPTION/IVG
0 800 08 11 11
[questionsexualite.fr/ la-contraception-d-urgence/](http://questionsexualite.fr/la-contraception-d-urgence/)

Contraception et santé sexuelle : quelques liens utiles

POUR LES PROFESSIONNEL·LES ET LES ETUDIANT·ES

 HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ has-sante.fr	HAS / Haute autorité de santé S'informer La HAS est une autorité publique indépendante qui contribue à la régulation du système de santé par la qualité. Elle exerce ses missions dans les champs de l'évaluation des produits de santé, des pratiques professionnelles, de l'organisation des soins et de la santé publique.
 Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ansm.sante.fr	ANSM / Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé S'informer L'ANSM est chargée de garantir la sécurité des produits de santé tout au long de leur cycle de vie. → Informations médicales sur les produits de santé / Plutôt à l'usage des professionnels de santé
 santepubliquefrance.fr	Santé publique France S'informer Agence nationale de santé publique, qui a pour missions l'observation épidémiologique, la veille sanitaire, la promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé... SPF publie et diffuse ses études ainsi que des documents de communication (affiches, fly...). Trouver des outils
 egalite-femmes-hommes.gouv.fr	Ministère chargé l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations S'informer Publication des informations concernant les politiques du gouvernement en faveur des droits des femmes, de la parité et de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les violences, le sexisme, les discriminations...
 sante.gouv.fr	Ministère du travail, de la Santé, des solidarités et des familles S'informer Publication des informations concernant les politiques du gouvernement dans les domaines de la santé publique, de la prévention et de l'organisation des soins et du système de santé et publication.
 eduscol.education.fr	Eduscol S'informer Site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui a pour objectif d'informer et d'accompagner les professionnels de l'éducation. Trouver des outils → Espace ressource sur l'éducation à la sexualité : eduscol.education.fr/2346/sante
 lecrips-idf.net	Crips Ile-de-France Le Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes. S'informer Soutient les acteurs de la prévention santé notamment par l'organisation de formations (lecrips-idf.net/formation), et une animathèque (sélections d'outils pédagogiques accessibles en prêt ou téléchargeables lecrips-idf.net/outils-pedagogiques). Se former Trouver des outils
 doc-promotionsantebretagne.fr	Portail INFODOC en promotion de la santé Trouver des outils Effectuer des recherches, consulter des ressources (articles, ouvrages, rapports, outils pédagogiques, etc.), les localiser dans un centre de documentation de proximité et contacter les professionnels pour un emprunt ou une consultation.
 orsbretagne.typepad.fr	ORSB / Observatoire Régional de Santé Bretagne S'informer Réalisation d'études en santé publique sur la région Bretagne.
svt • égalité svt-egalite.fr	SVT • Égalité S'informer Projet collaboratif qui a pour but d'élaborer et de partager avec les enseignant·es, et toutes personnes intéressées, les moyens de construire un enseignement plus égalitaire et d'apporter une perspective critique et émancipatrice à notre pédagogie. Se former Trouver des outils
 matilda.education	Matilda S'informer Matilda met à disposition des vidéos, accompagnées de ressources pédagogiques, sur les thématiques de l'égalité entre les sexes, dans tous les domaines. C'est également une plate-forme collaborative qui permet d'échanger des idées, des questionnements et des réalisations. Se former Trouver des outils
 reseau-canope.fr	Réseau Canopé S'informer Réseau Canopé est un opérateur public dont l'objectif est de renforcer l'action de la communauté éducative dans plusieurs domaines : pédagogie ; numérique éducatif ; éducation et citoyenneté ; arts, culture et patrimoine ; documentation ; Intervention auprès des communautés enseignantes et de ses partenaires ; mise à disposition de ressources ; organisation d'ateliers, de formation... Se former Trouver des outils

POUR LES JEUNES ET TOUT PUBLIC

Question **Sexualité** questionsexualite.fr

Question **Sexualité**

Portail dédié à la sexualité, il permet de trouver les réponses à toutes les questions que l'on peut se poser sur l'anatomie, les pratiques, la grossesse, les IST ou encore les discriminations liées à la sexualité...

Quelle contraception me convient le mieux ?

Questionnaire en ligne qui permet en quelques minutes, d'avoir la liste des méthodes qui paraissent les plus adaptées à chaque situation. questionnaire.choisirsacontraception.fr/



onsexprime.fr

onSEXprime

Site ludique sur la sexualité.

Informations et quizz sur différents thèmes : anatomie, premières fois, santé, plaisir, sentiments, égalité...



le planning
familial

planning-familial.org/fr

Le Planning Familial

Association militante Le Planning Familial est un mouvement militant qui prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, lutte contre le SIDA et les IST, contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales.

Mon corps, mon choix,
notre droit

ivg.gouv.fr

IVG.gouv.fr / Toute l'information sur l'Interruption Volontaire de Grossesse

Site du Ministère des solidarités et de la santé donnant une information fiable et claire sur l'IVG : démarches, déroulement, la contraception après une IVG, les lieux ressources...

Trouver un Centre de Santé sexuelle à proximité : ivg.gouv.fr/les-centres-de-sante-sexuelle.html



0 800 08 11 11

Numéro vert Info IVG, contraception, sexualités

Ce numéro gratuit est accessible en métropole et dans les DOM.

Il est disponible pour répondre à toutes les questions sur les sexualités, la contraception et l'IVG.



ivglesadresses.org

IVG les adresses

Site répertoriant des adresses des lieux et médecins pratiquant les IVG (instrumentales et médicamenteuses).



ivglesinfos.org

IVG les infos

Site conçu par des professionnel·les de santé pour améliorer le parcours des femmes souhaitant avorter.



avortementancic.net

ANCIC / Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

Informations sur : L'IVG, la contraception d'urgence et les contraceptions, la législation en France et en Europe, l'historique, l'éthique professionnelle...



filsantejeunes.com

0 800 235 236

Fil Santé Jeunes

S'informer sur la santé (contraception, IVG, sexualités, nutrition, drogues, addictions...), poser des questions et échanger avec des professionnel·les ou avec d'autres jeunes. Service d'aide à distance par téléphone et tchat.



0 800 004 134

leiaestla.fr

Leia est là

Ligne d'Écoute, d'Information et d'Aide à destination des personnes en questionnement sur leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre, à leur entourage, aux professionnel·les qui souhaitent aider une personne en difficulté.



sida-info-service.org

0 800 840 800

Sida Info Service

Site d'information et service d'aide à distance anonyme et confidentiel pour tout savoir sur le sida, les IST : Ligne d'écoute, LiveChat, mail...



hepatites-info-service.org

0 800 845 800

Hépatites Info Service

Service d'aide à distance anonyme et confidentiel pour tout savoir sur les hépatites : Ligne d'écoute, LiveChat, mail...